



## COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> CONSEIL D'ETABLISSEMENT

### DU MERCREDI 16 NOVEMBRE

#### Présents :

Mme Catherine Dauer, proviseure  
M Cédric Barbeau, directeur  
M Mohamed Sidibe, DAF  
Mme Delphine Castre, CPE  
Mme Christelle Tchivagnon (secrétaire de séance)  
M Rachid Ashkar, membre élu au CE  
Mme Giulia Tavolato Feghali, membre élu du CE  
Mme Hélène Cobbaert, membre élu au CE  
M Krishan Kappor, Membre du Conseil Administration  
Mme Maëlle Longueville, représentante élue 2<sup>nd</sup> degré  
Mme Nadège Violleau, représentante élue 2<sup>nd</sup> degré  
Mme Dorcas Addo-Aggrey, représentante élu 1<sup>er</sup> degré  
Mme Morgan Gachon, représentant élu 1<sup>er</sup> degré  
M. Gaetan Deytieux, représentant élu personnel administratif et de service  
M. Hamid Jaber, représentant élève

#### Absent excusé :

M. Julien Lecas, COCAC Ambassade de France

- Séance ouverte à 15h 04
- Secrétaire de séance : Christelle TCHIVAGNON
- Suppléante Secrétaire : Mme LONGUEVILLE
- Quorum atteint avec 13 voix délibératives et 2 voix consultatives

#### **1/ Adoption du PV du CE du 16 sept 2022 portant sur la modification du protocole COVID19**

- Modification port du masque, décision unanime lors du CE extraordinaire : Port du masque pendant 1 semaine après la reprise des cours. **POUR à l'unanimité, 13 voix**

#### **2/ Installation des instances 2022-2023**

- Ajout au Conseil du Second Degré :
  - a) M. DEYTIEUX Représentant des Personnels Administratifs et de Service
  - b) Mme COBBAERT Représentant des parents d'élèves (élus au CE)
- Ajout à la Commission Hygiène et Sécurité :
  - a) M. AMAGLO
- Un délai de 48hr a été décidé pour finaliser les membres des instances énumérées ci-dessous :
  - a) CSE : 1 Représentant des parents d'élèves (élus au CE)

- b) CHS : 1 Personnel Administratif et de Service
- c) CVC : 1 Représentant des personnels
- d) CFC : 2 Représentants des autres personnels
- e) CVL : 1 Représentant des parents d'élèves

### 3/ Rappel du règlement intérieur du Conseil d'Établissement

- Lecture du règlement intérieur du Conseil d'Établissement par Mme DAUER.
- Les membres présents doivent faire preuve de discrétion par rapport aux débats échangés durant le CE pour éviter des sources de conflit. Seul le PV est public.
- Si besoin d'une expertise particulière, il peut y avoir un invité.

### 4/ Bilan de rentrée 2022

#### SECONDAIRE : Mme DAUER

- De petits effectifs : une moyenne de 21 élèves avec 2 classes par division sauf en 4<sup>e</sup>, où il y en a 3. ATTENTION Risque de suppression de postes des enseignants. Exemple : 34 élèves sur 2 classes de 1<sup>ère</sup> et 31 élèves répartis sur 2 classes de 3<sup>ème</sup> équivalent à une classe en métropole sur chaque niveau
- Il est nécessaire de recruter des élèves pour augmenter les effectifs et sécuriser le poste des enseignants.
- Pour ce faire, plusieurs leviers :
  - ouvrir l'établissement aux médias, présenter notre établissement dans d'autres écoles, réussir notre JPO, promouvoir nos atouts
  - développer un projet d'extension/rénovation et de relocalisation: Les infrastructures ne permettent pas d'attirer plus d'élèves. Des concurrents avec de plus grandes infrastructures attirent les élèves qui seraient susceptibles de venir au LFIA. L'établissement doit évoluer et proposer de meilleures infrastructures et les locaux à East Legon doivent toutefois être réaménagés pour le bien être de toutes et tous.
- Besoin de parent délégués : Les élèves doivent parler et essayer de mobiliser leurs parents pour qu'ils puissent se proposer comme parents délégués en 4<sup>ème</sup> B, 3<sup>ème</sup> A, 2<sup>nd</sup>e B et Tle B

#### PRIMAIRE : M. BARBEAU

- a) Problème d'attractivité structurelle et concurrentielle
  - Les classes de double niveau ont été maintenues à 22 élèves suite à l'effectif grandissant.
  - Baisse des effectifs en maternelle suite à une concurrence des écoles Montessori qui émergent avec des locaux appropriés. Ces élèves rejoignent la GS et le CP avec un manque de maîtrise des thématiques du vocabulaire français.
  - Départ d'élèves ayant acquis les bases de la langue française pour des écoles dites bilingues. Ceci provoque une baisse des effectifs en cascade au collège et au lycée.
- b) Suggestions pour la journée portes ouvertes du samedi 11 février 2023
  - Communiquer sur les apprentissages en maternelle qui sont fondamentaux pour l'évolution et l'avenir de l'enfant, spécificité du système français.
  - Créer une option d'accueil pour garder les enfants durant la JPO
  - Faire valoir les outils pédagogiques utilisés. Diffuser des vidéos montrant le progrès linguistique des élèves notamment des non francophones. Visio des témoignages des parents

- c) Autres suggestions
- Si possible créer une classe TPS (pré PS).
- Formation spécifique des ASEM

## **5/ Adoption du plan annuel d'éducation à l'orientation 2022-2023**

### **VOTE POUR à l'unanimité (13 voix)**

- Rappel des acteurs qui participent, professeur principal, la PRIO, les familles et les élèves.
- Intérêt grandissant du programme d'échange ADN /AEFE. Les élèves de 2nde partiront pour 3 ou 4 semaines dans un autre établissement du réseau AEFÉ et auront des binômes. Il y a 14 familles intéressées et 5 places disponibles. Une présélection sera faite pour les 5 places selon le dossier rempli et le profil académique des élèves.
- Forum des métiers, samedi 4 février 2023 recentré sur les écoles françaises cette année, pour promouvoir les études supérieures en France. Elèves concernés de la 3<sup>e</sup> à la Terminale.
- Stages en entreprise pour les 2ndes.
- Journée virtuelle avec le forum Studyrama
- Heures d'orientation dirigée par le Professeur principal, la PRIO vient en soutien si nécessaire.

## **6/ Rappel de la charte d'évaluation du cycle terminal**

- 40% en contrôle continu, 60% en épreuves finales.
- Chaque élève en Tle doit nécessairement avoir au moins 3 notes par trimestre qui seront saisies et comptabilisées pour le bac. La politique d'évitement ne sera en aucun cas acceptée. Les élèves, dont la moyenne annuelle ne serait pas représentative pourrait être convoqués pour une évaluation ponctuelle dans les matières concernées et le report pourrait être en septembre de l'année suivante ce qui signifie qu'ils n'auraient pas leur examen en juillet et perdraient donc leurs places d'admission dans une école du supérieure.
- Les élèves auront une demi-journée d'exclusion temporaire de l'établissement en cas de triche.

## **7/ Calendrier prévisionnel 2022-2023**

La LFIA prévoit plusieurs évènements durant l'année 2022-2023

- Semaine contre le harcèlement en milieu scolaire, mobilisation des parents pour un mur d'expression et autres.
- D'autres évènements comme un Tournoi à l'ambassade de France et l'intervention des élèves des élèves au 1<sup>er</sup> cycle.
- Plusieurs évènements prévus pour la semaine des lycées français du monde (Projection du film Borgia, visite des établissements anglophones, STUDYDRAMA, vote des éco-délégués, visite d'ets...)
- Proposition de vente de T-shirts par les parents. A revoir au café des parents.
- Ambassadeur en herbes : les élèves doivent être mobilisés plus tôt pour mieux être préparé, mais le thème n'est pas encore publié par l'agence.

## 8/ Questions diverses :

### a) Questions des parents :

- Accès à la cour le matin et pendant la pause déjeuner: La cours est en pente et a une un manque d'espace. Il est donc difficile de surveiller les enfants durant les activités périscolaires. Malgré les 7 surveillants dans la cours, il faudrait peut-être des ressources supplémentaires. Réunion avec des collègues volontaires et parents pour trouver des solutions et alternatives efficaces.
- Il est souligné que certains surveillants sont mobilisés par leurs téléphones et ne font pas leur travail correctement. Il est également relevé que certains élèves du primaire ne reconnaissent pas les surveillants comme personnel éducatif et leur manquent de respect. Il y a donc un besoin impératif de sensibilisation pour faire reconnaître les fonctions des AED. Ces derniers vont être formés par des formateurs de l'alliance française pour acquérir les bases du français. Il est demandé que d'autres personnels qui ne maîtrisent pas le français puissent bénéficier de cette formation au sein de l'éts. Des temps devraient être prévus pour que les AED soit reconnus et que leur travail et missions soient compris.
- Les photos de classe annuelles : Elles sont prises par le photographe d'EDYLIFE. Le LFIA n'assume aucune charge financière car la compagnie fait payer des encarts publicitaires dans le year book par des entreprises locales pour financer ces éditions. En cas de profit la compagnie reverse les dividendes au LFIA. EDYLIFE sera sur le campus vers mars ou avril pour les prises de vue. Il est recommandé de réduire le nombre de year book imprimés cette année pour avoir des dividendes et limiter le gaspillage. Il faudrait penser à laisser des pages vierges pour dédicaces.
- Les 60 ans du LFIA seront fêtés en 2023. Travail sur des actions avec toute la communauté, d'ici juillet, organisation d'une semaine festive entre septembre et décembre 2023. La venue de M. Brochet et du chef de secteur sera demandée. Il y aura une ligne budgétaire mais l'école va aller chercher des sponsors.
- Les questions concernant la SIB peuvent être traitées en conseil pédagogique, CE ou conseil de classe. Une instance conseil SIB n'existe pas en tant que telle.
- Un rdv sera proposé à Mme Feghali pour évoquer des points sur « Ghana capital of the book » et une stratégie concernant le sponsoring des entreprises locales.
- L'évènement sportif la Côtère n'aura pas lieu cette année. En revanche, des tournois entre établissements seront organisés si les professeurs d'EPS et les élèves le souhaite.
- Les élèves n'ont pas le droit d'utiliser leurs téléphones au sein de l'établissement quel qu'en soit la raison et l'âge.

Fin de séance à 18h00



Secrétaire de séance

Christelle TCHIVAGNON